

Instructions officielles :

Le Tiers-Monde : indépendances, contestation de l'ordre mondial, diversification (3 ou 4 heures)

L'émancipation politique des colonies constitue un fait décisif du XX^e siècle, qui ne se limite pas à la phase de *décolonisation* et entretient des liens avec la question contemporaine des rapports Nord-Sud. C'est **la transformation du contexte international pendant et après la Seconde Guerre mondiale qui favorise, avec des décalages, l'épanouissement et la radicalisation des revendications nationales**. Les métropoles ne réagissent pas unanimement devant la remise en cause du système colonial par les colonisés, les nouvelles puissances dominantes et l'ONU : les plus affaiblies s'accrochent à reconstituer leur domination, le Royaume-Uni adopte une position plus souple. Quoiqu'il en soit, **la fin des empires est acquise pour l'essentiel en à peine vingt ans**, au moins si l'on réserve le cas de l'Afrique portugaise et celui de l'aire soviétique. Dès 1949-1950, la montée des tensions internationales et la poussée communiste en Asie inscrivent le mouvement dans la concurrence Est-Ouest. Cette articulation dure jusqu'aux années 1980, mais la décolonisation de même que les efforts d'organisation du *Tiers-Monde* ont leur dynamique spécifique et ne se confondent pas avec la guerre froide.

Dès les années 1950, l'ébranlement des empires et plus largement le recul des puissances européennes – dont la crise de Suez constitue un emblème – libèrent un espace politique. Ils facilitent **l'émergence du Tiers-Monde** sur la scène internationale, qui se manifeste en deux temps : lors de la conférence afro-asiatique de Bandung en 1955, durant laquelle la Chine populaire confirme son statut d'acteur incontournable, puis dans les années 1960, avec la relance du *non-alignement* et les efforts d'organisation dont témoigne la mise sur pied de l'Organisation de l'unité africaine (1963). La naissance de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (1960) montre que l'autonomisation se déplace vers la recherche d'un nouvel ordre économique et vers ce qu'on appellera bientôt le *développement*. La réunion de la première conférence des Nations unies pour le commerce et le développement en 1964 confirme cette inflexion. À cette époque, **le débat sur les causes du sous-développement** est extrêmement vif, mais les rapports n'ont guère de peine à s'entendre sur le constat : décrochage par rapport aux pays industrialisés, faiblesse du revenu individuel, malnutrition, analphabétisme, démographie non contrôlée et secteur tertiaire hypertrophié, toutes caractéristiques avec lesquelles l'explosion urbaine interfère de plus en plus. Se déploient alors, en parallèle, une politique **de coopération des anciennes métropoles avec les jeunes nations** (de manière bilatérale ou par l'intermédiaire de la CEE : la convention de Yaoundé date de 1963) et une radicalisation d'une partie du Tiers-Monde, qui dénonce, notamment aux conférences du Caire (1964) et de Lusaka (1970), le *néo-colonialisme*. Au fil de la décennie 1970, le pluriel s'impose pour analyser le Tiers-Monde : les différences en matière d'industrialisation, de ressources énergétiques, de couverture alimentaire et sanitaire, de cohésion dessinent un paysage plus contrasté que vingt ans auparavant. En 1980, 2% de la population du Tiers-Monde (Hong-Kong, Taiwan, Corée du Sud et Singapour) ne fournissent-ils pas 65 % des exportations d'articles manufacturés de cette partie du monde ?

Tiers-Monde

Quand Alfred Sauvy l'utilise pour la première fois (*France-Observateur* du 14 août 1952), par analogie avec le tiers état, le terme revêt une double signification : géopolitique (un ensemble distinct des pays occidentaux et des pays communistes) et socio-économique (les pays pauvres en recherche de développement). Le succès de ce néologisme est immense, du fait de sa charge symbolique et de sa vocation englobante. Au long des années 1950 à 1970, l'expression offre matière à débat, notamment quand elle désigne en bloc les « pays décolonisés », la voie neutraliste ou la concentration des difficultés, alors que ces recouvrements ne sont que partiellement exacts. Cela nous rappelle qu'il y a une histoire de l'utilisation de ce type de concept.

Plan du cours :

- I. **Décolonisation et le recul des puissances européennes dans le contexte de l'après 2^e GM.**
C'est **la transformation du contexte international pendant et après la Seconde Guerre mondiale qui favorise, avec des décalages, l'épanouissement et la radicalisation des revendications nationales**. **Les métropoles ne réagissent pas unanimement** devant la remise en cause du système colonial par les colonisés, les nouvelles puissances dominantes et l'ONU :
 - les plus affaiblies (comme la France) s'accrochent à reconstituer leur domination,
 - le Royaume-Uni adopte une position plus souple.
- II. **L'émergence du tiers-monde dans un nouvel ordre économique mondial :**
La conférence afro-asiatique de Bandung en 1955,
Le non-alignement. (rôle de la Chine, naissances des Organisations Internationales
Impérialisme et volonté d'un nouvel ordre économique mondial. (1^{ère} Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement en 1964)
- III. **De l'unité à l'éclatement, l'impossible « troisième voie » et réalités économiques.**
 - **le constat du sous-développement,**
 - **le débat sur les causes du sous-développement**
 - **une politique de coopération des anciennes métropoles avec les jeunes nations**
 - **une radicalisation d'une partie du Tiers-Monde** (conférences du Caire (1964) et de Lusaka (1970), *le néo-colonialisme*)
 - **un Tiers-monde pluriel depuis 1970.**

Travail préalable :

Lecture et analyse des documents p 74 à 79 :

Rédaction d'un texte de synthèse sur la mise en place, l'expansion et la mise en valeur des aires coloniales.

Le conteste de l'après 2^e GM modifie considérablement la situation internationale et rend improbable voire impossible le retour à la situation de 1939. En effet, l'affaiblissement de l'Europe, l'affirmation des deux grandes puissances et la mise en place de la bipolarisation sont autant d'éléments qui concourent à d'importants changements en termes d'organisation du monde. Le fait majeur est la disparition en moins de 20 ans des grands empires coloniaux européens (exception faite des empires espagnols et portugais).

Problématique :

Comment le monde se réorganise-t-il dans le contexte de décolonisation et d'émergence de nouveaux états entre 1945 et les années 1980 ?

I. Décolonisation et le recul des puissances européennes dans le contexte de l'après 2^e GM.

1. Le contexte international de l'après-guerre.

a) « Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » et le maintien de la colonisation.

Plusieurs discours et textes dont l'article 1^{er} de la charte de l'ONU, signée par les pays fondateurs de l'ONU lors de la conférence de San Francisco en juin 1945 affirme le principe du « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Charte de l'Atlantique, du 14 août 1941 : « [...] Ils [c'est-à-dire Roosevelt et Churchill] ne désirent voir aucune modification territoriale qui ne soit en accord avec les vœux librement exprimés des peuples intéressés »⁶.

Charte de l'ONU, article 1^{er} : « Les buts des Nations Unies sont les suivants : [...] développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité des droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes [...] »⁷

Cette formulation ambiguë –qui ne définit en rien ce qu'est un peuple et donc qui peut disposer de ce droit- est un des principaux arguments des mouvements indépendantistes. Mais pour nombre de colonisateurs et en particulier la France, ce droit ne peut s'appliquer à leurs empires. Les raisons invoquées sont nombreuses mais reposent le plus souvent sur le sens à donner au mot « peuple » :

- Un peuple s'entend comme **une nation érigée en état** et non dans son sens de communauté humaine unie par un héritage culturel et historique. Tout peuple sans état n'est donc pas un « peuple » au sens de la charte des Nations Unies. La déclaration de l'ONU doit s'entendre comme une déclaration de relations amicales entre deux nations, aucune ne pouvant imposer aux autres ses choix.
- Pour les puissances coloniales, l'empire et ses populations sont un élément de la nation colonisatrice et non une nation distincte. A ce titre, le statut juridique des colonies françaises évolue en 1946 puisque les territoires coloniaux forment avec la métropole « l'Union Française » qui accorde aux ex-colonies le statut de DOM-TOM ou de *territoires* et d'*états associés* (*Togo, Cameroun, Tunisie, Maroc, Indochine*).
- La charte n'est pas une loi internationale mais une déclaration de principe qui ne peut imposer aux états signataires une obligation de décolonisation.

Quoi qu'il en soit, dans un grand nombre de colonies et en particulier en Asie, ce droit est revendiqué et est un point d'appui pour leurs revendications indépendantistes. Inversement, la plupart des puissances coloniales souhaitent maintenir leur empire.

b) L'hostilité américaine au colonialisme et la Guerre Froide favorise les indépendances. Exemple de l'Indochine.

Le colonialisme est un mot qui désigne la politique de domination exercée par une métropole sur un empire constitué de territoires étrangers soumis à son autorité. Les EU, ancienne puissance colonisée, se sont toujours présentés comme opposés à la colonisation et colonialisme.

Le Président Roosevelt prononça de nombreux discours anticoloniaux et incita l'administration américaine à soutenir les revendications indépendantistes, en particulier en Asie.

Doc. 2 et 4 p100-101:

Q1 : Identifiez les arguments anticoloniaux dans les deux textes.

Q2 : Quels éléments de la situation internationale favorisent la déclaration d'indépendance du Vietnam par Ho chi Minh ?

Doc 1/2 p 96-97 + 5b p 101.

Q3 : En quoi la guerre d'indépendance et la guerre du Vietnam s'inscrivent-elles dans le contexte de la guerre froide ?

Q1 : Arguments anticoloniaux communs :

- Colonisation est un système injuste et avilissant qui méprise les droits humains des indigènes. (citations T2 : « reniant leurs principes « liberté, d'égalité fraternité » (...) « actions sont contraires à l'idéal d'humanité et de justice ; T1 : « Trente millions de personnes dont le sort est pire maintenant qu'au début ».)

Q2 : Le contexte international semble favorable à la déclaration d'indépendance par Ho Chi Minh:

- Fin de l'occupation japonaise et la question du rétablissement de la France.
- La charte de l'ONU (« conférence de San Francisco »)
- Le soutien des Grandes puissances au projet d'indépendance (EU, URSS, Chine)

Dans ces conditions, Ho Chi Minh déclare le 2 sept. 1945, l'indépendance du Vietnam. Mais il se heurte à la volonté française qui envoie, dès le 12 septembre, un corps expéditionnaire pour rétablir son autorité. L'échec des négociations et l'attitude du Viet Minh qui cherche à s'assurer sa prédominance dans le futur Vietnam conduiront au déclenchement de la guerre d'Indépendance en 1946.

Q3 : Les deux guerres que connut le Vietnam, sont indissociables de la Guerre Froide. En effet, Le Mouvement Viet Minh comme en témoigne son drapeau est un mouvement communiste fondé par Ho Chi Minh lui-même membre du parti depuis les années 1930. Si la lutte est entre 1946 et 1949 principalement nationaliste, elle devient plus proprement politique du fait de l'évolution du climat international.

L'URSS à partir de 1947 se lance dans une politique de soutien aux mouvements indépendantistes et en premier lieu au Viet Minh. La Chine devenue une République Populaire (communiste) est le principal allié des Indochinois indépendantistes. Ainsi comme le montre l'affiche française de Paul Colin, la France ne combat pas seulement pour maintenir son empire mais ses soldats se sont « sacrifiés pour la liberté », c'est-à-dire la lutte anticommuniste. Après l'indépendance de 1954 et la partition de l'Indochine, une nouvelle guerre reprend entre le nord-Vietnam communiste et le Sud-Vietnam pro-américain. (doc. 5 p 65). L'affiche cubaine signée du Che rappelle que le Vietnam doit être modèle pour la lutte anticoloniale et contre « l'impérialisme » américain.

D'une façon générale, c'est dans le climat de Guerre Froide que les pays colonisés d'Asie et d'Afrique vont obtenir leur indépendance entre 1947 et les années 1975.

2. Les indépendances en Asie :

a) L'attitude britannique en Inde :

Ensemble documentaire : 1, 4 p 100-101 + photo 1 p 102.

Q1 : En quoi le contexte de la 2de GM favorise-t-il l'accès à l'Indépendance ?

Q2 : Quel moyen d'action utilisent les partisans de Gandhi ?

Q3 : Quelles sont les conséquences du départ des britanniques ? Pourquoi ?

Q1 : Période de crise = guerre contre les Japonais qui sont entrés dans l'est de l'empire britannique des Indes. Les Japonais utilisent les sentiments indépendantistes pour entraîner la population indienne dans une guerre d'indépendance qui servirait ses objectifs. De son côté, Gandhi incite le peuple à la désobéissance civile dans un texte antibritannique rédigé en 1942, intitulé « Quit India ».

Le gouvernement britannique négocie avec les leaders indépendantistes le soutien des Indiens en échange de la promesse d'une négociation pour l'indépendance après la fin de la guerre.

Q2 : L'un des principes de la lutte pour l'indépendance fut la **non-violence** prônée par le Mahatma Gandhi. Elle aboutit à des actions de **résistance passive**, comme les manifestations troublant la circulation et la production, la désobéissance civile (refus de payer les impôts, de la conscription, ou d'accomplir les formalités administratives, « manque de zèle » des fonctionnaires indiens...), le boycott des produits britanniques et la consommation de produits indiens... Le but est d'affaiblir le colonisateur et de lui montrer la capacité du peuple à l'autogestion.

Q3 : Le départ des Britanniques est effectif en Juillet 1947 mais il conduit à une partition de l'empire des Indes en 2 états puis 4 en 1948 (et enfin 5 états en 1971 avec la création du Bangladesh, ex-Pakistan Oriental). Cette partition s'accompagne de déplacements de population dans les régions frontalières des nouveaux états. Les oppositions inter-ethniques sont d'une grande violence. Les raisons de la partition sont religieuses. L'Inde est majoritairement hindoue mais compte d'importantes minorités religieuses et en premier lieu, les musulmans (25% de la population totale de l'époque) mais aussi une importante communauté bouddhiste (Himalaya, Birmanie, Ceylan). Le Pakistan devient donc le pays des Indiens musulmans et l'Union Indienne un état hétéroclite mais très majoritairement hindouiste surtout après la sécession des pays bouddhistes.

L'attitude britannique fut un modèle pour les pays recherchant à obtenir leur indépendance par la voie pacifique. Mais si le RU abandonne ses possessions indiennes, il maintient sa présence en Malaisie, au Moyen-Orient et en Afrique.

b) La décolonisation asiatique :

Carte p 98.

Q1 : Identifiez les grandes périodes d'indépendance et les modes d'accès à l'indépendance ?

Q2 : Mettez en évidence une des difficultés auxquelles furent confrontés certains pays indépendants.

Indépendances acquises entre 1945 et 1955 pour la plus majorité des états. Mais la colonisation s'est poursuivie pour certains jusqu'au milieu des années 1960 et même après. L'Asie fut donc un modèle pour les pays d'Afrique qui, à leur suite, demandèrent l'indépendance. La plupart obtinrent leur indépendance pacifiquement mais on dénombre 2 guerres d'indépendance (Vietnam, Indonésie 1947-1949)

De nombreux états connurent des conflits post-coloniaux conduisant à de nouvelles partitions (Brunei, Yémen...) des guerres civiles (Indonésie) ou des conflits frontaliers (Cachemire Indien).

3. Les Indépendances africaines :

Carte p 99 + Photo p107.

Q1 : Identifiez les grandes périodes d'indépendance et les modes d'accès à l'indépendance ?

Q2 : Quelle partie de l'Afrique a connu une situation particulière jusque dans les années 1990 ?

Q3 : Pourquoi peut-on parler de continent morcelé ?

Q1 : Périodes d'Indépendance :

- Peu d'états africains ont échappés à la colonisation et seuls 4 sont indépendants en 1945.
- Entre 1955 et 60, l'Afrique connaît une première vague d'indépendance. Durant cette période et particulièrement en 1960, la quasi-totalité des colonies françaises l'obtiennent. Seule l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe sont encore dominées –ainsi que les territoires espagnols et portugais d'Afrique de l'ouest.
- Entre 1960 et 1975, eurent lieu les dernières indépendances en particulier après le retrait des Portugais.

Q2 : l'Afrique Australe connaît une situation particulière car plusieurs états vivent dans la dépendance de la RSA qui jusqu'en 1991 a pratiqué le régime **d'apartheid** qu'elle imposa à sa colonie Namibienne. La présence d'importantes colonies de peuplement blanches au Zimbabwe, au Botswana mais aussi au Kenya sont aussi à l'origine d'un retard d'accès à l'indépendance, de conflits pré et post-coloniaux ainsi que d'inégalités économiques et raciales qui souvent perdurent.

Q3 : L'Afrique se trouve aujourd'hui divisée en 53 états et continue de souffrir de conflits sécessionnistes (Nigéria, Soudan, Angola, RDC...). Certains vastes territoires coloniaux comme AOF et AEF qui formaient des ensembles administratifs cohérents ont éclatés en un grand nombre d'état (8 en AOF, 4 en AEF). Les tentatives d'unité africaine se sont soldées par des échecs (Fédération du Mali, tentatives de Nkrumah au Ghana et Panafricanisme) exceptée l'union du Tanganyika et du Zanzibar qui forment la Tanzanie.

Les indépendances asiatiques et africaines modifient profondément l'organisation géopolitique du monde, par un quasi quadruplement du nombre d'états (siégeant à l'ONU) et l'émergence à côté des deux blocs d'un troisième monde que le sociologue français Alfred Sauvy qualifia, en 1952, de Tiers-Monde.

II. L'émergence du tiers-monde dans un nouvel ordre économique mondial :

1. L'affirmation du tiers-monde dans les relations internationales : La conférence de Bandung (18-24 avril 1955)

Les nouveaux états issus de la décolonisation expriment pour la plupart, la volonté d'échapper à la domination des deux grands et d'affirmer leur autonomie vis-à-vis de leurs anciennes métropoles.

La conférence de Bandung apparaît à ce titre comme un acte fondateur de cette **troisième voie**.

Ensemble documentaire : Doc. 1-2-3 p108 + extrait discours de Nehru

Q1 : En quoi la conférence de Bandung est-elle le produit de la décolonisation ? (doc.1)

Q2 : Quels sont les atouts et les faiblesses diplomatiques des états réunis à Bandung ? (doc. 1)

Q3 : Quelles sont les deux principaux thèmes abordés par les textes de Césaire et de Nehru ? (**doc. 2 + Texte ci-dessous**)

Q4 : Quelle fut la portée des discours de la conférence en Afrique ? (**doc. 2-3**)

Texte de Nehru :

"Depuis sept jours nous sommes dans cette belle ville de Bandung, et Bandung a été au cours de cette semaine le point de mire, la capitale, devrais-je dire, de l'Asie et de l'Afrique [...]. Vous avez vu le projet de communiqué final que je vous ai lu. Je pense qu'il représente un résultat considérable. Mais j'aimerais plus encore attirer votre attention sur le fait que nous nous sommes rencontrés, vus, liés d'amitié et que nous avons discuté ensemble pour trouver une solution à nos problèmes communs [...].

Il y a aujourd'hui un autre aspect en Asie. Il n'y a plus d'Asie soumise, elle est vivante, dynamique [...]. Nous nous sommes résolus à n'être d'aucune façon dominés par aucun pays, par aucun continent [...]. C'est pourquoi nous élevons notre voix contre l'hégémonie et le colonialisme dont beaucoup d'entre nous ont soufferts pendant longtemps. Et c'est pourquoi nous devons veiller à ce qu'aucune autre forme de domination ne nous menace. Nous voulons être amis avec l'Ouest, avec l'Est, avec tout le monde [...].

Je pense qu'il n'y a rien de plus terrible que l'immense tragédie qu'a vécue l'Afrique depuis plusieurs siècles [...]. Malheureusement, même aujourd'hui, le drame de l'Afrique est plus grand que celui d'aucun autre continent, tant du point de vue racial que politique. Il appartient à l'Asie d'aider l'Afrique au mieux de ses possibilités, car nous sommes des continents frères."

Extraits du discours de clôture de Nehru à la conférence de Bandung le 24 avril 1955.

Traduit de l'anglais, d'après J. Nehru, *Speeches*, 1949-1961.

Q1 : Les 29 états qui participèrent à la conférence sont tous issus d'Afrique et d'Asie. Ils ont connu la colonisation ou l'hégémonie européenne (Chine, Japon). Ce sont donc pour la plupart de nouveaux états issus des premières vagues de décolonisation.

Q2 : Le poids démographique des états réunis à Bandung est important mais le poids diplomatique (57% de l'humanité) et économique réel est faible. Aucun ne siège comme membre permanent au conseil de sécurité de l'ONU et seuls 17 y ont alors été admis. Le cas de la RP Chine est particulier puisque le représentant chinois siégeant à l'ONU vient de Taïwan (Chine Libre) une île qui a fait sécession en 1949 et qui est sous protection américaine (voir carte). Il y a donc une faible capacité d'opposition pour ces états vis-à-vis des deux grands blocs.

Q3 : Les deux textes ont de nombreux points communs en particulier la dénonciation du système colonial et la volonté de mettre fin à la domination voire l'aviilissement de l'Afrique par les Européens. En 1955, la majeure partie des futurs états africains sont encore des colonies.

Nehru affirme : « nous devons veiller à ce qu'aucune autre forme de domination ne nous menace. Nous voulons être amis avec l'Ouest, avec l'Est, avec tout le monde », il propose donc une troisième voie entre les deux grands blocs que l'on peut qualifier de « **non-alignement** », expression qui prendra tout son sens lors de la conférence de Belgrade en 1961, dénommée « 1^{ère} Conférence des pays non-alignés » (doc. 5b et c p 109)

Q4 : La portée de la conférence fut énorme en Afrique et elle peut même être considérée comme l'un des éléments déclencheurs de la seconde vague d'indépendance qui débute en 1957 au Ghana.

La nationalisation du canal de Suez par Nasser -qui a pris le pouvoir en 1954 en chassant le roi Farouk et son « 1^{er} ministre britannique »- marque un pas vers l'indépendance économique de l'Afrique. C'est aussi le symbole de l'opposition à l'hégémonie européenne et de la mise en application des principes énoncés lors de la conférence de Bandung. (**Néo-colonialisme et impérialisme**)

2. Le non-alignement est-il une réalité ?

Doc 4 p 109 + carte p 99 :

Le principe de non-alignement énoncé par Nehru comme une possible amitié avec l'est et ouest séduit un grand nombre d'états du Tiers-Monde soucieux d'indépendance mais aussi de ne pas se priver des investissements des grandes puissances. Mais dans les faits, il se heurte aux difficultés que rencontrent les nouveaux états tant sur le plan économique que dans leurs relations internationales.

Le mouvement des non-alignés s'érigea en organisation internationale et organisa une série de conférences internationales.

Chronologie du non-alignement :

Travail à l'oral :

Q1 : Identifiez les lieux de réunion. Raison du choix.

Q2 : Identifier les pays participant et les principaux leaders du non-alignement. (Doc. 4a p 109)

Q3 : Objectifs des non-alignés (**doc. 4b p 109**) ?

Q4 : Quelles sont les limites du non-alignement (exemples) ?

I	1-6 septembre 1961	Belgrade (Yougoslavie)
II	5-10 octobre 1964	Le Caire (Égypte)
III	8-10 septembre 1970	Lusaka (Zambie)
IV	5-9 septembre 1973	Alger (Algérie)
V	16-19 août 1976	Colombo (Sri Lanka)
VI	3-9 septembre 1979	La Havane (Cuba)
VII	7-12 mars 1983	New Delhi (Inde)
VIII	1-6 septembre 1986	Harare (Zimbabwe)
IX	4-7 septembre 1989	Belgrade (Yougoslavie)
X	1-7 septembre 1992	Jakarta (Indonésie)
XI	18-20 octobre 1995	Cartagena de Indias (Colombie)
XII	2-3 septembre 1998	Durban (Afrique du Sud)
XIII	20-25 février 2003	Kuala Lumpur (Malaisie)
XIV ⁴	11-16 septembre 2006	La Havane (Cuba)
XV	11-16 juillet 2009	Charm el-Cheikh (Égypte)

Q4 : On peut émettre plusieurs critiques vis-à-vis du principe de non-alignements. En premier lieu, un grand nombre des leaders du non-alignement sont marxiste ou proches de cette idéologie (Tito, Castro, Boumédiène). Ils entretiennent avec Moscou des relations « d'amitié » voire des accords militaires.

D'autre part, certains pays ont connu des conflits (comme l'Inde et le Pakistan ; l'Égypte-Israël) et ont recherché l'assistance des deux grands pour y faire face. De fait, il ne s'agit plus véritablement de pays non-alignés.

Les pays non-alignés recherchèrent **une voie médiane** mais surtout à obtenir une place qui leur aurait permis d'entretenir **des relations politiques égalitaires avec les grandes puissances mondiales**.

Ce mouvement existe toujours, il se présente aujourd'hui sous le nom du « G77 » (mais est actuellement constitué de 132 pays membres) ; il se présente comme un contrepoids aux G8 et G20 qui regroupent les pays les plus riches de la planète- lors des négociations commerciales mondiales dans le cadre de l'OMC.

3. Un nouvel ordre économique international :

Parallèlement à la recherche d'une place dans les relations internationales, les états du Tiers-Monde recherche à s'affirmer sur le plan économique mais doivent faire face à une situation d'infériorité par rapport aux états industrialisés.

Etude de document :

Texte 5p 109 :

Q1 : Relevez dans le texte les 2 mots utilisés par l'auteur pour désigner la politique économique des pays développés ? Expliquez le sens de ces mots (référez-vous au lexique de la fin du livre).

Q2 : Quelles sont les conséquences négatives de cette organisation économique pour les pays du tiers-monde ?

Q3 : Pourquoi peut-on dire que la recherche d'un nouvel ordre économique mondial est un prolongement des revendications politiques du tiers-monde ?

Q1 : Boumédiène qualifie d'Impérialisme et de néocolonialisme, les relations économiques entre les pays développés et les états du Tiers-Monde. Il s'agit de nouvelles **formes de domination**, non plus directes mais **indirectes s'exerçant par le biais de l'économie**. Ainsi, les anciennes métropoles maintiennent-elles leur emprise sur leurs anciennes colonies (Néocolonialisme).

Q2 : L'ordre économique existant dans les années 1960 (et encore aujourd'hui) repose sur une inégalité des relations économiques entre les pays développés qui contrôlent les marchés et les états du tiers-monde qui fournissent les « matières de base » (matières premières, agricoles et énergétiques) à des prix fixés par les acheteurs des pays développés. La conséquence directe de ce système inégalitaire est l'appauvrissement des populations des pays du Tiers-Monde qui contraste avec l'enrichissement des pays développés. « Cette situation a eu pour effet d'ériger en une sorte de loi universelle cette dynamique suivant laquelle les uns ne cessent de s'enrichir pendant que les autres sombrent dans l'appauvrissement ».

Q3 : La recherche d'un nouvel ordre économique mondial reposant sur l'égalité des échanges entre pays développés et pays du Tiers-Monde est un prolongement du discours politique tiers-mondiste dont le but est l'établissement de relation d'égal à égal entre les différents ensembles politiques planétaires. L'équilibre économique est un gage de développement et une garantie contre les nouvelles formes de domination qualifiées d'impérialisme.

III. De l'unité à l'éclatement, l'impossible « troisième voie » et réalités économiques.

- le constat du sous-développement,
- le débat sur les causes du sous-développement
- une politique de coopération des anciennes métropoles avec les jeunes nations
- une radicalisation d'une partie du Tiers-Monde (conférences du Caire (1964) et de Lusaka (1970), le *néo-colonialisme*)
- un Tiers-monde pluriel depuis 1970.
-

1. Le constat du sous-développement :

p 117 : Texte de Sauvy.

Q1 : Quels changements démographiques, Alfred Sauvy met-il en évidence ? En quoi ces changements sont-ils un facteur de déséquilibre pour le pays du Tiers-Monde ?

Q2 : En quoi les rivalités Est-Ouest sont-elles un facteur aggravant du sous-développement ?

Q3 : En quoi la comparaison avec le Tiers-Etat de la Révolution française es-elle justifiée ?

Q1 : L'introduction de techniques médicales peu coûteuse a permis une forte diminution de la mortalité mais la natalité est restée très forte ; les pays du tiers-monde entre donc dans la première phase de la **transition démographique**, phase qui s'accompagne d'une très importante croissance démographique (environ 3% par an). Mais cette évolution ne s'accompagne pas d'une croissance économique de même ampleur. Il en résulte donc un appauvrissement général que Sauvy qualifie **de « cycle de la misère »**. Ainsi les écarts de richesse entre les habitants des pays développés et ceux du tiers-Monde se sont-ils accrus entre les années 1950 et les années 2000.

Q2 : Le tiers-monde est le principal enjeu des rivalités entre les deux blocs car il s'agit d'un terrain propice au développement des idéologies et donc un espace dans lequel les deux ennemis idéologiques se livrent une intense lutte d'influence. Pour A. Sauvy, cette situation est un facteur supplémentaire de sous-développement car les nouveaux états se retrouvent la proie de désordres internes ou de conflits avec les états voisins.

Q3 : Le Tiers-Etat comme le disait l'abbé Sieyès n'était rien et aspirait à devenir quelque chose ; de même, les pays du tiers-monde **recherchent leur place dans le « concert des nations » et aspirent à une réelle indépendance** leur garantissant de pouvoir exercer sans contrainte leurs droits politiques.

A la même époque, Yves Lacoste définit un ensemble de critères propres au sous-développement et qui font de cette situation non pas une simple situation de retard mais un mal plus profond et plus complexe.

démographiques	économiques	sociaux	culturels
Forte proportion de ruraux. Faible proportion de citadins Développement anarchique des villes. Ampleur de la croissance démographique : <ul style="list-style-type: none"> • <u>3% par an en moyenne entre 1950 et 1995, conduisant à un triplement des populations</u> • <u>1,5 à 2% sur la période 1995-2009</u> 	Insuffisances alimentaires, Ressources négligées et gaspillées. Dettes publiques Faible industrialisation, Secteur tertiaire (<u>étatique</u>) disproportionné Faiblesse des revenus (PNB/habitant) Chômage, sous emploi, <u>secteur informel, subordinations économiques internes et internationales</u> (prix agricoles et des matières premières, contrôle des richesses naturelles ou agricoles par des puissances étrangère)	maladies de masse, mortalité infantile Absence ou faiblesse des classes moyennes. Travail des enfants Violentes inégalités sociales (<u>émeute, guerre civile</u>) Dislocation des structures sociales et économiques (<u>économie moderne socialiste ou libérale remplaçant les économies traditionnelles</u>)	Analphabétisme, <u>manque de moyen pour le développement de l'instruction, inégalité sexuelle d'accès à l'école (des millions d'enfants ne sont pas scolarisés dont 2/3 de filles)</u> <u>Poids des traditions et des religions.</u> <u>Affrontements et inégalités interethniques.</u>

2. Les voies du développement : Coopération et organisations internationales.

a. Différentes voies :

L'impératif du développement conduit de nombreux états du tiers-monde à tenter des expériences économiques et à développer des partenariats internes et à signer des accords de coopérations avec les anciennes métropoles ou avec l'URSS.

Un certain nombre de modèles se développent dans les pays du Tiers-monde :

- Le modèle capitaliste : S-E asiatique, Amérique Latine, pays de plantations et d'extraction minière d'Afrique.
- Le modèle socialiste, inspiré du modèle soviétique : Cuba, Algérie, Chili d'Allende...
- Le modèle indien mêlant le socialisme dans l'industrie et la « révolution verte » dans le monde rural.

Ces choix donnent lieu à des orientations très diverses et est un frein aux coopérations internationales, chaque modèle entrant en concurrence (idéologique) et recherche à s'imposer comme un modèle idéal. D'autre part, les états deviennent l'enjeu des rivalités entre les deux grands car le choix du socialisme conduit souvent à une intervention directe ou indirecte de l'un des deux grands, comme le montre l'exemple du Chili en 1973 (p 111 + doc. 1p112)

Beaucoup d'états choisissent d'emprunter (doc. 4 p 113) pour développer leur économie mais très vite, ils se retrouvent dans une spirale de surendettement et ne peuvent plus faire face à leurs créances. La crise de la dette du tiers-monde devient un nouveau sujet de discordance entre pays développés (prêteurs) et pays sous-développés (mauvais payeurs).

b. La coopération :

Plusieurs états comme la France ont conservé avec leurs anciennes colonies des rapports « privilégiés » et mettent en place des partenariats de développement et de coopération. Pour les pays du tiers-monde, cette coopération est une respiration financière qui permet le développement de certains projets.

En 1964, un nouvel organisme de l'ONU, la CNUCED (conférence des nations unies pour le commerce et le développement) est mis en place.

En 1975, la CEE met en place les **accords de Lomé**, bases d'un partenariat privilégié entre 46 états du tiers-monde et la Communauté Economique Européen (aides, soutiens aux exportations, prix garantis...)

La coopération peut être interne aux pays du tiers-monde et reposé sur l'exploitation d'un atout. L'exemple de l'OPEP est pour cela significatif.

Doc 4c et 5 p113 :

OPEP est née en 1960 et regroupe les états **producteurs et exportateurs de pétrole**. Progressivement l'OPEP passe de 5 membres fondateurs à 13 états partenaires ayant pour but une politique commune de production (fixation de quotas par état) et de prix, afin d'imposer aux pays consommateurs du Nord, un prix « juste ». L'OPEP dispose donc d'un remarquable moyen de pression puisque ses membres contrôlent à l'époque près de 90% du commerce mondial de pétrole. De fait, le prix du pétrole augmente de façon prodigieuse et devient une arme politique (crise de 1973 et de 1979). Le pétrole devient donc une source d'enrichissement considérable en particulier pour les pays du Moyen-Orient qui devient de fait une des zones d'enjeux majeurs entre l'Est et l'Ouest.

3. Un Tiers-monde pluriel. (voir le cours de Géographie)

Les inégales situations de développement et les fractures idéologiques conduisent à l'éclatement de l'unité du tiers-monde. Le changement de vocabulaire témoigne de cette évolution. On passe du tiers-monde aux tiers-mondes puis apparaît la notion de pays du Sud qui peu à peu devient les « sud ».

Carte 5 p 113 :

A la fin des années 1970, une nouvelle typologie des états du tiers-monde apparaît, on distingue :

- Les pays pétrolier de l'OPEP.
- Les états socialistes proches de la Chine ou de l'URSS,
- Les pays émergents à économie capitaliste ou mixte (Inde)
- **Les PMA.**

Cette typologie évolue au cours des années 1980, certains pays abandonnent ou choisissent le modèle socialiste, exploitent de nouvelles richesses ou connaissent une crise économique remettant en cause les fondements de leur modèle (Côte d'Ivoire)

Le tiers-monde demeure jusqu'à la fin de la guerre froide, l'enjeu des rivalités entre l'est et l'ouest. Le maintien de relations inégalitaires et le maintien au pouvoir de dictateurs sont autant d'éléments de déstabilisation.